

**De :** Patrice PERRIN

**Envoyé :** mercredi 26 septembre 2018 15:56

**À :** Stéphanie LOTZ

**Objet :** révision du SCOT - enquête publique

Bonjour,

Je fais suite à ma rencontre ce jour avec le commissaire-enquêteur à Kaysersberg à propos de la révision du SCOT et, comme je l'ai précisé dans mon commentaire écrit sur place, vous apporte ci-après mes remarques.

Le projet de SCOT ne tient pas compte du projet de nouvelle activité que nous avons **initié il y a plus de 18 mois maintenant en prenant en compte les documents d'urbanisme en vigueur.**

Ce projet de luge sur rail comporte la création d'un bâtiment situé sur une aire de stationnement constituée uniquement de remblais, sous la ligne à haute tension.

Cette nouvelle activité 4 saisons doit nous permettre non seulement d'amener une attractivité supplémentaire sur le site mais elle est également nécessaire pour l'avenir de notre société qui emploie actuellement 23 personnes en CDI, 45 saisonniers en hiver et 15 saisonniers en été. De plus, ce projet nous permettra d'embaucher 5 personnes supplémentaires.

Nous avons déjà investi plus de 60 K€ dans les frais d'études (architecte, maître d'oeuvre, géomètre, géotechnicien...) et nous sommes concertés avec le syndicat mixte d'aménagement du Lac-Blanc, la communauté des communes de la vallée de Kaysersberg et la commune de Le Bonhomme pour valider ensemble la pertinence de celui-ci et nous assurer de leur accord.

Une étude d'impact a d'ailleurs été sollicitée par le SMALB et a démarré au printemps dernier !

Or, la lecture du projet de SCOT nous amène à constater, qu'en l'état, ce projet ne serait plus réalisable !

Compte tenu des enjeux pour la station, pour notre société et pour les commerces, des sommes que nous avons déjà investies (parce que la situation actuelle permet la réalisation de ce projet), nous vous serions reconnaissant de modifier votre projet actuel en prenant en compte cette nouvelle activité.

Je vous joins le plan de masse tel qu'il est établi aujourd'hui ainsi que la zone d'implantation du bâtiment pour que vous ayez une visibilité précise du lieu concerné.

Je vous remercie pour la prise en compte de notre demande. et pour votre confirmation par retour de mail de la bonne réception de celui-ci.

Cordialement.

Patrice Perrin

Directeur Général

Lac Blanc Tonique

Auberge du Vallon – 68650 Le Bonhomme – France

Tel : 33.(0)3.89.71.35.45 Tel : 33.(0)6.28.02.04.28

[www.lac-blanc.com](http://www.lac-blanc.com) [www.lacblanc-bikepark.com](http://www.lacblanc-bikepark.com)